

Les mémoires de Master à l'UPPA

Dépôt obligatoire et diffusion facultative

Dépôt obligatoire avant soutenance

Le dépôt des mémoires de master au SCD avant soutenance est obligatoire. Il concerne les master 1 et 2, recherche ou professionnel.

⬇ **Une feuille de style**, commune à tous les masters de l'UPPA, est disponible.

Comment déposer mon mémoire ?

- * Envoyez votre mémoire par courriel à votre bibliothécaire référent :

Collèges	Liste des bibliothécaires référents
Collège SSH : Sciences Sociales et Humanités	
Collège E2I - Etudes Européennes et Internationales	
Collège STEE - Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement	

- * Le dépôt du mémoire doit se faire au format pdf uniquement.

« **Votre fichier de mémoire est volumineux ? Utilisez <https://depot.univ-pau.fr> pour l'héberger et générer un lien temporaire. Ce lien est à reporter dans votre courriel adressé à votre bibliothécaire référent pour valider votre dépôt.**

- * Après le dépôt, votre mémoire est archivé sur CIME



Diffusion facultative

Contrairement au dépôt, la diffusion du mémoire est facultative. Elle est soumise à l'autorisation de l'étudiant et du jury de soutenance au travers du [↓ contrat de diffusion](#).

Si la diffusion est refusée, votre mémoire sera simplement archivé par le SCD.

Si la diffusion est validée, votre mémoire sera accessible en plein texte sur cime.univ-pau.fr. L'accès à ce service est restreint à la communauté universitaire de l'UPPA.

Les meilleurs mémoires seront valorisés sur le portail [DUMAS](#) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Les mémoires sur DUMAS sont accessibles publiquement et en plein texte.

Comment faire pour refuser ou faire valider la diffusion de mon mémoire ?

- * Vous devez impérativement venir à la soutenance avec deux exemplaires du [↓ contrat de diffusion](#) que vous aurez préalablement lu et signé, **même si vous n'autorisez pas la diffusion de votre travail**.
- * Une fois la soutenance passée, adressez le contrat de diffusion au format papier, rempli et signé en deux exemplaires originaux, à votre bibliothécaire référent à l'adresse suivante :

[bibliothécaire référent mémoire de master]

Service Commun de Documentation
Campus universitaire - BP 7506 - 64075 Pau Cedex